

Paris, le 13 décembre 2018

Face à un réel déficit de professionnels qualifiés, Babilou s'engage dans la formation de ses collaborateurs et milite pour faciliter l'accès aux métiers de la petite enfance

La France compte chaque année de moins en moins de professionnels qualifiés dans le secteur de la petite enfance pour répondre aux attentes des familles. Face à ce constat, Babilou se mobilise pour offrir à ses collaborateurs l'opportunité de développer leurs compétences et invite les pouvoirs publics à se saisir du sujet.

Un besoin de 1500 CDI à pourvoir en 2019

Créé en 2003, Babilou est né du constat que la France manque chaque année de places en crèches pour accueillir les enfants de moins de 3 ans. 15 ans plus tard, force est de constater que malgré certaines avancées, des efforts restent à accomplir pour satisfaire la demande des familles. Aujourd'hui près de la moitié d'entre elles, désireuses d'inscrire leur enfant en crèche sont contraintes d'y renoncer faute de place disponible (rapport CNAF 2018).

Au-delà du manque de places en crèches, les attentes des familles ont évolué pour devenir de plus en plus exigeantes quant à la qualité d'accueil proposé. Bien plus qu'un lieu d'accueil, les crèches sont devenues à l'appui de projets pédagogiques concrets, des lieux de co-éducation, de développement, et d'épanouissement des jeunes enfants.

« Malgré une demande croissante, la pénurie de professionnels freine notre développement en France. Pour répondre à cette demande, Babilou évalue son besoin de recrutement à 1500 CDI à temps plein pour 2019 : auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants, directeur d'établissement, psychomotricien, infirmier », souligne Aurélie Lainé, DRH du groupe Babilou.

Un engagement en faveur de la formation diplômante

Aujourd'hui le secteur de la petite enfance est confronté à une pénurie de professionnels qualifiés. L'une des raisons est la formation : les diplômes français sont parmi les plus restrictifs au monde et les diplômes étrangers des métiers de la crèche ne sont pas reconnus sur notre territoire.

Pour répondre à la demande des familles, Babilou invite les pouvoirs publics à promouvoir les métiers de la petite enfance et à faciliter l'accès aux formations diplômantes. Il est aujourd'hui primordial d'ouvrir le recrutement en crèche à de nouvelles catégories de diplômes, de reconnaître les CAP en catégorie 1, et de reconnaître les diplômes étrangers au sein de l'Union Européenne comme le font déjà nos voisins européens.

Babilou, 1^{er} formateur sur le secteur de la petite enfance en France

Pour répondre à ce besoin de professionnels qualifiés, Babilou a repris en 2017 l'école Paul Strauss, grande institution qui forme chaque année plus de 200 auxiliaires de puériculture. Avec un taux de réussite à l'ensemble des modules de 97 %, l'école prend en compte les ambitions de chacun et offre à ses diplômés la possibilité de poursuivre leur parcours au sein d'un établissement du Groupe. Parallèlement, des formations dispensées par l'école Paul Strauss ont permis à 19 auxiliaires petite enfance du groupe Babilou d'obtenir leur diplôme d'auxiliaire de puériculture.

Pour inciter les jeunes à découvrir le secteur de la petite enfance et contribuer à la formation des générations futures, Babilou soutient l'apprentissage, une voie privilégiée d'accès à la qualification et à l'insertion professionnelle. En 2018, 55 apprentis ont pu découvrir l'environnement des crèches. Le Groupe s'est également engagé auprès de l'Etat à accueillir 500 stagiaires de 3^{ème}, issus de quartiers défavorisés, d'ici 2 ans pour conforter certains dans leurs aspirations professionnelles, tout en suscitant des vocations futures chez d'autres.

Chaque année, 25 000 heures sont consacrées à la formation en interne. Notre parcours « *Petit Pas deviendra Grand* » forme et prépare les professionnels Babilou aux métiers de directeur et directeur adjoint d'établissement. En 4 ans, pas moins de 120 de nos professionnels de crèche ont eu l'opportunité de suivre ce parcours.

Enfin, Babilou est engagé en faveur de la VAE (Validation des Acquis d'Expérience) et accompagne chaque année 30 salariés Babilou vers des évolutions de postes.

« Pour répondre aux nouvelles attentes des parents, les professionnels de la petite enfance actuels et futurs doivent acquérir de nouvelles compétences pédagogiques. C'est pourquoi en tant qu'entreprise apprenante, nous avons à cœur d'accueillir nos collaborateurs comme nous accueillons les enfants et leur famille : guidés par notre Mission Educative pour qu'ils prennent leur place chez Babilou, qu'ils apprennent à chaque instant et aient confiance en eux », précise **Aurélie Lainé, DRH du groupe Babilou.**

Pour nous rejoindre : <http://recrutement.babilou.fr/>

A propos de Babilou

Créé en 2003, Babilou, entreprise familiale, est aujourd'hui le 1^{er} groupe de crèches d'entreprises et de collectivités en France. Dans le monde, le Groupe accueille chaque semaine près de 50 000 familles et propose un réseau de plus de 1 900 structures d'accueil* (crèches Babilou et partenaires, clubs et écoles).

Partenaire de confiance des entreprises et collectivités, Babilou accompagne près de 1500 clients (Grands comptes, collectivités, PME...) dans la mise en place de leur politique parentalité pour que chaque salarié puisse concilier vie professionnelle et vie personnelle. Pour en savoir plus <http://www.babilou.fr>

*En France, les crèches Babilou font partie du réseau 1001 Crèches.



Contacts presse

Justine CHATEAUX
01 44 50 58 77
Justine.chateaux@shan.fr

Delphine BOSC
01 44 50 57 08
Delphine.bosc@shan.fr